

ca 1270 - Rare parmi les villes neuves de l'Agenais

L'église Notre-Dame



Historien et archiviste départemental, Georges Tholin (1843 -1922) notait que le style gothique, du milieu du XIII^e s., indiquait que l'église de Villereál avait été édifée d'un seul jet, en même temps que la bastide, « *un fait assez rare dans l'histoire des villes neuves de l'Agenais.* »

Clocher-pignon épaulé par deux tours carrées reliées par une galerie couverte en forme de poste de guet, accès par un escalier à vis muni de cinq meurtrières, murs épais, contreforts... l'église était fortifiée.

Elle se trouve dans un ensemble qui fut lui-même fortifié, postérieurement à la fondation. De ce fort, accessible par un pont-levis au XVII^e s., il restait trois tours en 1728.

De 1881 à 1886, les murs de l'église furent rehaussés, la voûte reconstruite et de beaux vitraux commandés à l'artiste bordelais Henri Feur.

Contemporaine de la fondation de la bastide, l'église est classée monument historique. Comme la halle. De ces deux édifices emblématiques, c'est l'église qui attire le plus le regard tant elle dégage de puissance, du plus loin.

C'est le seul monument en pierres de la cité et le plus ancien. Le seul avec d'aussi vastes proportions : 39 m de long, 11 de large et 14 de haut.

Son envergure témoigne de la place de l'Église dans la société des villes neuves de la fin du XIII^e s. où s'exprimaient des pouvoirs concurrents mis en présence dès la signature du paréage : ecclésiastical, seigneurial (Biron), royal (Alphonse de Poitiers) et, désormais, communal en vertu des privilèges octroyés à la population.

L'Église avait une fonction sacrée mais, dans l'espace de la bastide, un rôle politique et social lui était aussi dévolu pour conduire et contrôler la communauté. Il lui fallut donc composer et en imposer. Ce que ne manque pas de faire Notre- Dame de Villereál qui se dresse en majesté.

Les chapelles de la bastide

◆ La chapelle de Saint-Michel mentionnée en 1597 dans le « grand et beau cimetière hors la ville » on y célébrait tous les offices de la Saint-Michel, la messe et la prédication du lundi de Pâques. Sans revenu et en très mauvais état, elle disparut au XIX^e s.

◆ Notre-Dame du Pouget aussi appelée Notre-Dame du Drot, était une petite chapelle édifée au bout du pont sous le règne de Louis XIII. Rebâtie en 1665, elle fut ven-

due en 1807. Une croix en marquait encore le lieu au siècle dernier.

◆ La chapelle de Saint-Roch fut élevée à l'occasion de la peste de 1652. Ce sont les pèlerins qui en prenaient soin. La messe y était dite le jour de Saint-Roch. Il n'en restait au début du XX^e s. qu'un petit édifice abritant une fontaine et surmonté d'une croix toujours existante.

Deux vues de la Place de l'église avant la guerre de 14-18. Vers 1903 (ci-dessus) et 1908 (ci-contre). Une maison se dressait encore sur le parvis et la jonction entre la place, la rue Saint-Pierre et la rue Nouvelle n'avait pas encore été opérée. Le monument aux morts allait y être édifé vers 1921

